

Adresser la correspondance à :

M. le Président du Syndicat Intercommunal
de Meyronnes - Epinay-sur-Seine
Mairie d'EPINAY-sur-SEINE - 93800

COMITE INTERCOMMUNAL MEYRONNES-EPINAY-SUR-SEINE

Séance du 07 novembre 2022

(Article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales)

Référence	Objet	Délibéré
DEL.S.I.M.E..22/0013	Désignation d'un secrétaire de séance	Approuvée
DEL.S.I.M.E..22/0014	Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mars 2022	Approuvée
DEL.S.I.M.E..22/0015	Adoption du procès-verbal de la séance du 15 mars 2022	Approuvée
DEL.S.I.M.E..22/0012	Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1 ^{er} janvier 2023	Approuvée
DEL.S.I.M.E..22/0010	Décision modificative numéro 1	Approuvée
DEL.S.I.M.E..22/0011	Apurement du compte 1069 par méthode semi-budgétaire	Approuvée

Mise en ligne le 17/11/2022